

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de l'Emploi de la Jeunesse et des **S**ports

Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ)

Rapport du Commissaire Aux Comptes sur les Etats
Financiers

Clos au 31 décembre 2020

A son Excellence

Monsieur Le Ministre des Finances,

A son Excellence

Monsieur Le Ministre de l'Emploi de la Jeunesse et des Sports

A Messieurs

Les membres du Conseil d'Orientation et de Coordination

Rapport sur l'audit des Etats Financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Ministre de l'économie et des finances, en vertu de l'Arrêté N°00744/MEF/DTF du 21 Décembre 2017 – portant désignation de certains commissaires aux comptes d'Etablissements publics, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'ANAPEJ qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **280 899 150 MRU** et un bénéfice de l'exercice de **4 542 807 MRU**.

A notre avis et sous réserve des points cités au-dessous, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ANAPEJ au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au plan comptable général Mauritanie.

- Les dotations aux amortissements continuent à être fixées de manière forfaitaire depuis plusieurs exercices et des postes douteux n'ont fait l'objet d'aucune provision depuis plusieurs années.

Nous constatons que l'agence ANAPEJ est sur le pied de mettre en place une mission de recensement des immobilisations qui permettra de faire :

- ✓ L'Assainissement du parc immobilisations ANAPEJ (Inventaire, étiquetage, classification...etc)

- ✓ Etablissement des procédures de gestion des immobilisations intégrées
- ✓ Paramétrage du module de gestion des immobilisations pour le rendre conforme au nouveau dispositif de gestion des immobilisations
- ✓ Faire un rapport provisoire et un rapport final de cette mission qui nous sera communiqué pour lever la réserve sur ce point.
- La comptabilité du fonds continue à utiliser la racine du compte comptable 69 pour la comptabilisation générale du fonds ce qui n'est pas conforme aux prescriptions du plan comptable mauritanien en matière de nomenclature des comptes, malgré son approbation par les organes d'administration de l'agence (le Conseil d'Orientation et de Coordination (COC))

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Mauritanie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'agence conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Mauritanie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au plan comptable général en vigueur en Mauritanie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'agence.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Mauritanie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Mauritanie, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'agence ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'agence à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Nouakchott, le 22 Mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Bedda Ahmed Mahmoud Bedda



Bedda Ahmed Mahmoud Bedda
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre National des Experts
Comptables Mauritaniens

Titre 1 : Régime Comptable et Financier

Cadre juridique

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) a été créée par le décret n° 002-2005 du 18 janvier 2005 et érigée en établissement public à caractère administratif relevant des dispositions de l'alinéa 3 de l'article 5 de l'ordonnance n° 90.09 du 4 avril 1990 portant statut des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat.

A ce titre et par dérogation aux règles régissant les établissements publics à caractère administratif, elle bénéficie de certains assouplissements en matière de gestion administrative et financière.

Elle tient une comptabilité à partie double conformément aux dispositions du Plan Comptable Mauritanien (PCM) "Décret 002-2005 dans son article n°24". Ses comptes doivent être certifiés par le Commissaire aux Comptes désigné par le Ministre des Finances et approuvés par son organe délibérant " Même décret dans son article n°25. En tant que telle l'ANAPEJ est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière.

Elle bénéficie d'un régime dérogatoire en matière :

- Obéit en passation de marchés aux dispositions de la loi 2010-044 du 22 juillet 2010 portant code des marchés publics
- Fiscale, à Exception cependant de l'ITS (article 16 du décret 2001-61).

Mission

L'ANAPEJ a pour principale mission de contribuer dans un cadre de concertation entre l'Administration et les organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs, et les organisations de la société civile, à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, à travers la création d'emploi, en vue de favoriser l'épanouissement économique, social et culturel des jeunes.

Pour ce faire, elle gère un fonds d'emploi conformément à une lettre de mission qui fixe des indicateurs de performance précis à l'Agence.

Administration

Les organes d'administration de l'ANAPEJ sont :

- Un Conseil d'Orientation et de Coordination (COC) qui fait office d'organe délibérant ;
- Un Comité de Gestion ;
- Un Comité de Pilotage du Fonds ;
- Une Direction Générale avec des directions opérationnelles.

Ressources Financières

Les principales ressources financières de l'ANAPEJ proviennent :

- De la subvention annuelle de l'Etat ;
- Des financements extérieurs rétrocédés par l'Etat et les organismes publics
- Des recettes et excédents résultant de ses propres activités de placement ;
- Des dons et legs.

Contrôle Interne

Pour accomplir sa mission l'Agence s'est dotée des outils de gestion suivants :

- un plan comptable particulier inspiré du PCM ;
- un manuel de procédures comptables élaboré ;
- un système de traitement informatique de ses opérations (logiciel EBP Compta).

Titre 2 : Les Principes Comptables

Conventions et principes :

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du PCM et suivant les normes de présentation requise et reposent sur les principes suivants :

- Du coût historique : les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition, leur amortissement est pratiqué selon la méthode linéaire ;
- De l'unité monétaire ;
- De l'Engagement ;
- De la spécialisation des exercices ;
- De la prudence ;
- De l'importance relative.

Dettes et Crédances :

- Principe de la prudence : les créances sont comptabilisées dès leur acquisition et les dettes à leur naissance ; indépendamment de leurs payements. Les dettes et les créances en ouguiya sont évaluées à leurs valeurs nominales.
- Principe de l'unification de l'unité de mesure : en vertu de ce principe du nominalisme, les opérations sont comptabilisées dans une monnaie unique : l'ouguiya (MRU).

Subventions d'Equipements

Les subventions relatives à des immobilisations mises en service sont comptabilisées dans le crédit du compte « 140 Subventions d'équipement ». Elles sont soldées au moyen du compte « 149 Subventions d'équipement amorties ».

La contrepartie du compte 149 figure au compte résultat « quote-part » des subventions virée aux résultats.

Titre 3 : Les Postes du Bilan

Le bilan, au 31/12/2020 présente un total de 280 899 150 contre 262 396 091 MRU en 2019, soit une augmentation de 7.05 %.

Chapitre 1 – Actif

Paragraphe 1 : Immobilisations corporelles : 12 119 841.56 MRU

Elles représentent principalement les acquisitions réalisées sur les fonds de dotation et subventions de l'Etat.

Elles se résument comme suit :

	BRUT	AMORTISS.	NET
immobilisations corporelles	28 596 808	16 476 966	12 119 842
Matériel de transport	8 152 329	2 317 656	5 834 672
Matériel de informatiques	6 714 678	5 407 514	1 307 164
Amenagement & Agencement des Immobilisations	3 572 924	1 565 019	2 007 905
Matériel de sécurité	82 536	17 117	65 419
Matériels et mobiliers de bureaux	10 074 342	7 169 660	2 904 682

Le fait marquant sur ce poste est l'acquisition en 2020 de matériel de bureaux et matériel informatique pour une valeur respective de 206 378 MRU et 154 222 MRU soit un total de 360 600 MRU (ANNEXE 1).

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles a connu une augmentation de 6.63% au titre de l'exercice 2020 et représente 58% de la valeur brute des immobilisations corporelles.

Au 31/12/2020, les immobilisations corporelles, ont été amorties à hauteur de 58%, soit en valeur absolue un montant cumulé des amortissements de 16 476 966 MRU, dont -1 024 793 MRU d'amortissement au titre de l'année 2020

Les taux d'amortissement sont théoriquement appliqués selon la méthode linéaire :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Agencement, Aménagement, Installation	10%
Matériel de transport	25 %

Matériel de bureau informatique	20 %
Mobiliers de bureau	10 %

Paragraphe 2 : Immobilisations Financières : 232 802 228 MRU

Il s'agit des stocks de prêts consentis aux opérateurs. Ce montant a connu une hausse de 2 000 000MRU aucun remboursement en 2020. L'encours de la créance au 31/12/2019 s'élève ainsi à 234 802 228 MRU.

Situation de Créances en 2020

COMPTE	LIBELLE	ENGAGEMENTS	REMBOURSSEMENT	EN COURS
2690101000	CNACE	2 728 750		2 728 750
2690102000	KEWEL	7 817 109		7 817 109
2690103000	EL VOWZ	2 937 450		2 937 450
2690104000	AGEC	1 948 325		1 948 325
2690105000	APME	8 632 253		8 632 253
2690106000	AMPFP	5 538 215		5 538 215
2690107000	AL AMANA	4 231 250		4 231 250
2690108000	CECFAF	4 518 125		4 518 125
2690109000	MECD	4 545 000		4 545 000
2690110000	BACIM BANK	200		200
2690111000	MRIP	3 314 000		3 314 000
2690111100	BOUGEMMA	5 490 600		5 490 600
2690111200	Projets collectifs	1 984 494		1 984 494
2690111300	EL WAFFA	2 593 625		2 593 625
2690111400	CECD-M	509 575		509 575
2690112000	PROCAPEC	173 951 598		173 951 598
2690112001	MECPAM	4 061 660		4 061 660
	TOTAUX			234 802 228

Nous constatons une augmentation de 2 000 000 MRU au niveau des créances PROCAPEC entre les dates 31/12/2019 et 31/12/2020 :

Créances PROCAPEC 31/12/2019 : 171 951 598 MRU

Créances PROCAPEC 01/01/2019 : 173 451 598 MRU

Différence : -2 000 000 MRU

Nous avons constaté que le service de la comptabilité ne traite pas encore les prêts dans toute leurs aspects comme une immobilisation ou toute augmentation doit être porté au débit du compte 26 au montant brute de l'immobilisation et amorties sur les exercices ultérieurs en conformité avec les échéances de prêts.

Paragraphe 3 : Valeurs Réalisables

Les postes qui composent la rubrique des valeurs réalisables ont très peu varié et se répartissent comme suit :

CREANCES ACTIFS	31/12/2020	31/12/2019
FOURNISSEURS DEBITEURS	133 277	133 277
CLIENTS	1 063 123	1 063 123
PERSONNELS	1 762 508	1 762 508
ETAT	10 300 000	10 300 000
AUTRES	2 748 600	2 748 600
TOTAUX	16 007 508	16 007 508

Fournisseurs débiteurs

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2020 est de : 133 277 MRU.

Les montants en question sont remontés sur plusieurs exercices antérieurs et n'ont jamais fait l'objet d'aucune provision.

Clients :

Le solde comptable de ce poste n'a subi aucun changement en 2020 il est arrêté au 31/12/2020 à la somme 1 063 123 MRU.

Le poste s'analyse comme suit :

- Convention avec le Ministère de l'emploi de l'insertion et de la formation professionnelle : 9 753 450 MRU, ce montant destiné à la prise en charge des syndicalistes qui devaient se rendre à l'étranger a été couvert par l'Agence qui a cette date n'a pas été remboursé en dépit de plusieurs lettres de relances.

- Ecart Constaté sur l'exécution de la convention de financement de la Mutuelle « BOUGEMA ». Il correspond à un trop versé par rapport au montant accordé et porté sur le document contractuel.

Nous recommandons d'intégrer ce dernier montant **trop versé** sur les prêts de BOUGEMA et de le reclasser comme étant des immobilisations financières jusqu'à sa facturation sur la Mutuelle « BOUGEMA ».

Personnel :

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2020 est arrêté à 1 762 508 MRU.

Ce solde représente des avances consenties au personnel non remboursées au 31/12/2020 et nous signalons que la plupart de ces avances remontent à l'exercice financier 2008 d'où ils doivent être virés au compte de résultat comme étant une perte latente après avoir achevé le processus de contentieux et de recouvrement.

Nous signalons également qu'aucune action de recouvrement n'a été entamée sur cet exercice financier, malgré que 10% de cette créance concerne un personnel toujours présent à l'Agence c'est-à-dire un montant de 176 251 MRU.

La plus grande partie de ce montant "90%" concerne des employés qui ont quitté l'agence depuis quelques temps.

Elles s'analysent comme suit :

Bénéficiaires ayant quitté l'Agence qu'il convient de relancer (1 505 149 MRU)

NOM ET PRENOM	ENCOURS
Lalla mint Med El Keibir	28 300
SIDI MAYOUF	54 066
ISSELMOU OULD SIDI MED	6 897
Hamoud ould Lezgham	81 031
Ely cheikh ould hadramy	9 600
MED MAHMOUD OULD BAH	30 662
ADAMA DIENG	4 016
Aicha Vall Verges	673 392
Esseyid Ould Ikhalih	9 000
AHMED OULD DEDDAHI	324 902
Ahmedou ould Kettab	67 564
Ahmed ould El Haj	7 900
Daha Mamadou	153 912
Vadel O/ Moctar Formateur	12 000
ABDALLAHI O CHEIKH	41 909
	1 505 149

Etat

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2020 est : 10 300 000 MRU.

La rubrique se compose de produits à recevoir et se détaille comme suit :

CDHLCPI : 5 850 000 MRU. Il s'agit d'un reliquat d'une subvention que cette institution devait verser à l'Agence avant la décision de sa liquidation. Un chèque correspondant au montant aurait d'ailleurs été établi et serait actuellement entre les mains du liquidateur. Il convient à notre avis de le saisir pour savoir le sort qui sera réservé à la créance afin de statuer définitivement sur son maintien ou son annulation de la comptabilité ;

Antenne de Nouadhibou : 4 450 000 MRU. Ce montant correspond à une subvention promise et matérialisée par un décret devant servir à l'ouverture d'une antenne à Nouadhibou. Cette décision étant devenue sans objet il y a lieu de procéder à son annulation.

Débiteurs Divers

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2020 est : 2 748 600 MRU. Contre le même montant pour l'exercice 2019.

Paragraphe 4 : Valeurs Disponibles

Elles regroupent les disponibles au 31/12/2020 au niveau des comptes de l'Agence et du fonds. Les comptes de l'ANAPEJ sont domiciliés au niveau du Trésor.

Les relevés des comptes font ressortir les soldes suivants au 31/12/2020 :

17 938 099.08 MRU

Soit une situation globale de 17 973 914 MRU

Au 31/12/2020, le compte banque au niveau du bilan affiche un montant de 664 185 MRU au passif.

Les comptes bancaires clôturés suite à une décision ministérielle restent toujours à exister dans la comptabilité de l'Agence il est lieu d'apurer ses comptes et redresser cette situation.

Chapitre II – Passif

Paragraphe 1 : Fonds de Financement

Les subventions allouées par l'Etat et autres organismes à l'Agence destinées à l'équipement et à installation et au fonctionnement sont inscrites au passif du bilan dans les comptes capitaux propres et scindées en :

- Fonds de fonctionnement de l'Agence qui reçoit et décrit les dépenses de fonctionnement (frais de fonctionnement courants, frais divers de gestion, salaires et appointements des personnels, etc..) ;
- Fonds d'emplois destinés à financer l'investissement (frais de prospection, de formation et d'appui à l'insertion) 1
- Autres fonds qui eux reçoivent les financements d'appoints des organismes partenaires.

Les soldes de ces comptes résultant de l'usage des financements (produits - charges) sont transférés au passif du bilan consolidé dans le compte résultat en instance d'affectation.

Au 31/12/2020 ces fonds se présentent ainsi qu'il suit :

Libelles	Montant 2020	MONTANT 2019	ECART
Capitaux propres	252 517 863	234 176 535	18 341 328
Fonds fonctionnement	9 108 930	9 773 122	-664 193
fonds d'emploi	219 423 140	204 960 427	14 462 713
autres fonds	10 257 501	10 257 501	0
Résultat antérieur	9 185 486	8 878 575	306 910
Résultat Agence 2020	0	0	0
Résultat fonds 2020	4 542 807	306 910	4 235 897

Les capitaux connaissent une hausse (7.83%) par rapport à leur niveau de 2019, soit en valeur absolue 18 341 328 MRU provenant essentiellement de l'augmentation du fonds d'emploi de 14 462 713 MRU ainsi qu'un équilibre constatable sur le résultat de fonds sur l'exercice financier 2020 soit 4 235 987 MRU.

Paragraphe 2 : Dettes à court terme

Au 31/12/2020, le montant de la classe passif courant a été arrêté à un montant de 27 717 102 MRU contre un montant de 27 586 844 MRU en 31/12/2019

Cette est du au reliquat du contrat en cours d'exécution

Nous constatons que cet exercice a connu une stabilité de ces dettes, mais nous regrettons l'absence de tout protocole avec la Direction Générale des Impôts pour redresser cette situation qui impacte très fortement la situation nette comptable de l'Agence.

	AU 31/12/20	AU 31/12/2019	VARIATION
Fournisseurs	994 533	887 495	107 038
Clients	8 931 200	8 931 200	0
Personnels	33 155	33 155	0
Etat	11 548 868	11 525 648	23 220
Organismes	633 364	633 364	0
Autres	5 575 983	5 575 983	0
TOTAUX	27 717 102	27 586 844	130 258

- Comme les années précédentes, les clients créateurs représentent 32% de la rubrique c'est-à-dire le plus grand montant en cette rubrique, après les dettes d'Etat , le montant y afférant se rapporte aux lignes de crédits ouvertes au profit des Mutuelles via la PROCAPEC qui devrait transmettre une copie des dossiers des mutuelles bénéficiant des prêts détaillant le montant des échéances et leurs délai d'encaissement ce que la PROCAPEC n'a pas réalisée à ce jour . Aucun montant n'a été versé en 2020 par PROCAPEC à titre de remboursement de prêt
- Cette variation des comptes états est relative au reliquat de l'IMF retenue sur les paiements de fonds non payés aux impôts
- Créditeurs divers : 5 575 983 MRU.

Ce solde n'a connu aucune variation en 2020 sont solde est justifié comme suit :

- La TVA due sur le coût d'acquisition de véhicules financés par le FADES.
- Laquelle acquisition était l'objet d'une convention de financement qui n'avait pas précisé la partie devant acquitter les impôts. Les factures transmises mentionnent un montant de TVA de 1 329 048 MRU ;

- Un montant de 1 250 000 MRU reviré à l'Agence par PROCAPEC du fait de l'imprécision de sa nature et de son objet
- Des charges à payer qui s'élèvent à 2 868 697 MRU résultant de financement de programmes spécifiques budgétisés mais non réalisés pour 1 442 537 MRU depuis 2008 et 1 426 100 MRU de reliquat de prime d'ancienneté du personnel.

LIBELLES	MONTANTS
Créditeurs divers	2 707 285,55
charges à payer	1 426 160,50
Charges à payer Fonds	1 442 536,50
	5 575 982,55

Donc en conclusion les dettes fiscales et sociales se sont stabilisées sur l'exercice financier 2020 avec une légère augmentation de 1%. Le montant de cette rubrique est arrêté au 31/12/2020 à un montant de **27 586 844 MRU**.

Titre 4 - Tableaux de résultats

Le Tableau de résultat de l'agence au 31/12/2020

Le tableau de résultat de l'Agence dégage un bénéfice de 0.00 MRU.

COMPTE INTITULE	DEBIT	CREDIT
Subvention d'exploitation Agence (PRODUITS)		38 986 010,0
Charges Agence	38 986 010,00	
Solde créiteur (Résultat Fonds 2020 bénéfice)	0	
TOTAUX	38 986 010,00	38 986 010,00

Le Tableau de résultat du fonds au 31/12/2020

Le tableau de résultat du Fonds dégage un excédent de 4 542 807.3MRU.

COMPTE INTITULE	DEBIT	CREDIT
Subvention d'exploitation de Fonds (PRODUITS)		18 806 910
Charges Fonds	14 264 102,70	
Solde créiteur (Résultat Fonds 2020 bénéfice)	4 542 807,30	
TOTAUX	18 806 910,00	18 806 910,00

Titre 6 - Exécution du Budget du Fonds

Les recettes du fonds se décomposent comme suit :

Subventions versées au titre de l'exercice		18 806 910,00
Recettes générées par le fonds		0,00
Résultat du Fond 2019 reporté		4 542 807,30

Soit un total global de recettes de : 18 806 910 MRU.

Les dépenses prévisionnelles ont été de 18 806 910 MRU et elles ont été exécutées à hauteur de 14 264 102,70 MRU.

Ces prestations s'analysent ainsi qu'il suit :

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6910020100	Formation	100 500,00
6910100000	Prospection, orientation et placement	210 730,00
6910501000	Salaires des Expert Appui au Fond	11 019 000,00
6922050000	BASE DE DONNEES DCS	1 572 200,00
6930500000	Frais de gestion du fonds	1 361 672,70
	TOTAL CHARGES	14 264 102,70

Le budget de l'Agence exécuté au 31/12/2020 s'établit en

- Recettes : 36 986 010 MRU ;
- Dépenses : 39 986 010 MRU ;

Celui du Fonds quant à lui s'est chiffré en :

- Recettes : 18 229 655 ,00 MRU
- Dépenses : 14 264 102,70 MR

Titre 7 : Observations

Nos observations et recommandations citées dans les divers rapports reste toujours à jour de ce fait il y a lieu de les réitérer ci dessous

La principale observation concerne, l'abandon de l'amortissement linéaire des immobilisations, l'existence d'un nombre important de suspens depuis plusieurs années.

Les autres observations sur la comptabilité de l'ANAPEJ peuvent être ainsi résumées :

Au niveau des états financiers

- L'amortissement linéaire des immobilisations n'est plus appliqué et a été remplacé par l'application d'un montant forfaitaire depuis 2008 (même observation depuis 2013) ;
- Un contrat a été signé avec un bureau local pour inventorier et codifier les immobilisations
- L'inventaire physique des immobilisations n'est pas valorisé et ne renseigne pas sur les dates d'acquisition et de cession (même observation depuis 2013) ;
- Les mutuelles ne respectent pas leurs engagements vis-à-vis de l'Agence (même observation depuis 2013) ;
- Les comptes fournisseurs divers, clients, Etat et débiteurs divers traînent des montants depuis plusieurs années dont le recouvrement est devenu peu probable et qui n'ont jamais été provisionnés ou annulés (même observation depuis 2013) ;

Au niveau du budget et de son exécution

Nous signalons qu'une gestion budgétaire permettrait d'instaurer des imputations par agence et par fonds de financement.

Titre 8 : Lettre de Recommandation

Les recommandations peuvent être ainsi résumées :

Au niveau de l'Actif

L'amortissement linéaire des immobilisations abandonné depuis 2008 doit être rétabli après la détermination de manière précise de la valeur réelle des immobilisations.

L'inventaire physique du patrimoine doit être fait de manière régulière et les dates d'acquisition et de cession doivent être précisées. Les immobilisations doivent être valorisées à leur coût d'achat, et majorées de leur frais annexes ;

Les montants des fournisseurs divers doivent être vérifiés et apurés.

Le solde du compte clients est le même depuis 2008, il y'a lieu de le provisionner ou de le passer en charges et pertes diverses.

Les procédures de recours appropriées doivent être engagées pour assurer le recouvrement des prêts octroyés aux mutuelles qui ne respectent pas leurs engagements.

Le montant de 10 300 000 MRU inscrit au niveau du compte de l'Etat depuis 2006, et dont le recouvrement est devenu incertain doit être apuré par annulation.

Les voies de recours appropriées doivent utilisées pour assurer le recouvrement du montant qui figure au compte personnel. Ces créances doivent être provisionnées et après avoir épousé les voies de recours, sans résultat, elles doivent être passées en charges et pertes diverses.

Le montant des débiteurs divers 2 746 800 MRU reconduit depuis plusieurs exercices doit faire l'objet d'une clarification et d'un apurement.

Les comptes de trésorerie doivent être rapprochés, apurés à la fin de chaque mois.

Au niveau du Passif

Le compte « clients crédeuteurs » doit être revu, analysé et corrigé en fonction du chronogramme de la mise en œuvre des programmes.

Le montant des Créditeurs divers doit faire l'objet d'une clarification et d'un apurement.

Les montants des dettes fiscales et sociales doivent être réglés de manière régulière pour éviter le payement des pénalités et la situation actuelle doit être soldée.

Au niveau du Budget

Il est recommandé de :

- Appliquer systématiquement les retenues IMF sur tous les règlements ;
- Intégrer tous les fonds reçus par l'agence au budget et éviter toute gestion extrabudgétaire.

Au niveau du contrôle interne

- L'engagement de l'agence à promouvoir, d'avantage, le contrôle interne, et renforcer les moyens de recouplement au sein du système d'information de gestion en vue de préserver la fiabilité des états de synthèses ;

ANNEXE 1

Nouvelle acquisition des immobilisations

DATE	QTS	DESIGNATION	VALEUR
17/12/2020	1	ORDINATEUR PORTABLE	27 260,00
17/12/2020	3	UNITE INFORM FIXE	69 078,00
17/12/2020	1	PHOTOCOPIES KYEOCERA ECOSYS M 3135 dn	28 652,00
17/12/2020	1	IMPRIMENTECANON 6030 /BLANCHE	5 452,00
07/12/2020	1	ORDINATEUR PORTABLE	23 780,00
		TOTAL 1 MATERIEL INFORMATIQUE	154 222,00
20/07/2020	1	CLIM SPLIT ECOOL 09000 BTU 1	19 952,00
20/07/2020	1	CLIM SPLIT HAIER 09000 BTU 1	16 472,00
20/07/2020	1	CLIM SPLIT HAIER 12000 BTU 1,5	19 952,00
25/11/2020	1	BUREAU MINISTRE	30 044
25/11/2020	2	FAUTEUIL VISITEUR	9 280
25/11/2020	1	SALON EN CUIR (1 FAUTEUIL 3 PLACES ET 2 D'UNE PLACE	64 278
25/11/2020	1	TABLE BASSE	9 860
25/11/2020	1	FAUTEUIL MINISTRE	8 700
25/11/2020	2	ARMOIRES EN BOIS	25 520
25/11/2020	1	PORTE MANTEAUX	2 320
		TOTAL 2 MOBILIER DE BUREAU	206 378
		TOTAL GENERAL	360 600

ETAT DE RAPPROCHEMENT

1. TRESOR

ANAPEJ					
Nouakchott Mauritanie					
ETAT DE RAPPROCHEMENT					
COMPTE TRESOR 430300428		A PASSER PAR ANAPEJ		A PASSER PAR TRESOR	
DATE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
	SOLDE AU 31/12/2020	17 907 347			18 030 436
	SOLDE AU 31/12/2019*	1 012 238			771 569
06/01/2020	CHQ 679332 ATIGH MOHD EL MAMY		5 000		
07/01/2020	CHQ 679337 SID EL MOCTAR		15 000		
07/01/2020	CHQ 679336 SID EL MOCTAR		15 000		
07/01/2020	CHQ 679333 HAWA NIENG		20 000		
07/01/2020	CHQ 679338 HAMADA ETHMANE		19 000		
07/01/2020	CHQ 679334 STAR		30 000		
08/01/2020	CHQ 676330 AMT		13 580		
		18 919 585	117 580	-	18 802 005
	SOLDE RAPPROCHE AU 31/12/20	18 802 005	18 802 005		
	TOTAUX	18 919 585	18 919 585	18 802 005	18 802 005
* RAPPROCHEMENT 2019 NON TROUVE					

2- ETAT DE RAPPROCHEMENT RACHAD

ANAPEJ			ETAT DE RAPPROCHEMENT RACHAD			
DATE	NP	LIBELLE	A PASSER PAR ANAPEJ		A PASSER PAR RACHAD	
			DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
		SOLDE AU 31/12/20		6 006 366,46	6 006 369,38	
16/04/2020	15	TDGB	27 294,00	27 294,80		
16/04/2020	11	TDGB	435,40	435,50		
15/07/2020	8	TDGB	23 536,00	23 536,40		
10/09/2020	14	TDGB	28 780,00	28 780,90		
24/11/2020	6	TDGB	1 402,00	1 402,60		
16/12/2020	4	TDGB	167 251,00	167 251,12		
		TOTAUX	248 698,40	6 255 067,78	6 006 369,38	0,00
		SOLDE RAPPROCHE au 31/12/20	6 006 369,38			6 006 369,38
		TOTAUX	6 255 067,78	6 255 067,78	6 006 369,38	6 006 369,38

ANAPEJ

ETATS FINANCIER AU 31-12-2020 EN MRU /BILAN

ACTIF					
LIBELLES	BRUT	AMMORTIS	NET 2020	NET 2019	ECART
AUTRES FONDS					
immobilisations corporelles	28 596 808	16 476 966	12 119 842	12 784 034	- 664 193
Matériel de transport	8 152 329	2 317 656	5 834 672	5 988 987	- 154 315
Matériel de informatiques	6 714 678	5 407 514	1 307 164	1 488 257	- 181 093
A A Immonilisations	3 572 924	1 565 019	2 007 905	2 113 809	- 105 905
Matériel de sécurité	82 536	17 117	65 419	65 419	-
Matériels et mobiliers de bureaux	10 074 342	7 169 660	2 904 682	3 127 563	- 222 880
Immobilisations financières					-
Prets immobilisés	234 802 228		234 802 228	232 802 228	2 000 000
Créances d'actif	16 038 981		16 038 981	16 038 980	
Fournisseurs	133 277		133 277	133 277	
Clients	1 063 123		1 063 123	1 063 123	-
Personnels	1 762 508		1 762 508	1 762 508	-
Etat	10 300 000		10 300 000	10 300 000	-
Autres	2 780 074		2 780 073	2 780 073	-
			-	-	-
Tresoreries	17 938 099		17 938 099	802 321	17 135 778
Banques	17 938 099		17 938 099	802 321	17 135 778
Caisses	-				
TOTAL	297 376 116	16 476 966	280 899 150	262 427 564	18 471 586

ANAPEJ

BILAN AU 31-12-2020 EN MRU

Passif			
Libelles	Montant 2020	MONTANT 2019	ECART
Capitaux propres	252 517 863	234 176 535	18 341 328
Fonds fonctionnement	9 108 930	9 773 122	- 664 193
fonds d'emploi	219 423 140	204 960 427	14 462 713
autres fonds	10 257 501	10 257 501	-
Resultat anterieur	9 185 486	8 878 575	306 910
Resultat Agence 2020	-	-	-
Resultat fonds 2020	4 542 807	306 910	4 235 897
			-
			-
			-
Dettes passif	27 717 102	27 586 844	130 258
Fournisseurs	994 533	887 495	107 038
Cliens	8 931 200	8 931 200	-
personnels	33 155	33 155	-
Etat	11 548 868	11 525 648	23 220
Organismes	633 364	633 364	-
autres	5 575 983	5 575 983	-
Tresoreries	664 185	664 185	-
Banques	664 185	664 185	-
Caisses			-
TOTAUX	280 899 150	262 427 564	18 471 586

ANAPEJ ETATS FINANCIERS AU 31-12-2020

BILAN AU 31-12-2020 EN MRU

Passif			
Libelles	Montant 2020	MONTANT 2019	ECART
Capitaux propres	252 517 862,97	234 176 535,25	18 341 327,72
Fonds fonctionnement	9 108 929,55	9 773 122,09	-664 192,54
fonds d'emploi	219 423 139,52	204 960 426,70	14 462 712,82
autres fonds	10 257 501,20	10 257 501,20	-
Résultat antérieur	9 185 485,70	8 878 575,26	306 910,44
Résultat Agence 2020	-	-	-
Résultat fonds 2020	4 542 807,00	306 910,00	4 235 897,00
Dettes passif	27 717 102,01	27 586 843,74	130 258,27
Fournisseurs	994 532,50	887 494,50	107 038,00
Clients	8 931 199,99	8 931 199,99	-
personnels	33 154,72	33 154,72	-
Etat	11 548 868,00	11 525 647,73	23 220,27
Organismes	633 364,25	633 364,25	-
autres	5 575 982,55	5 575 982,55	-
Tresoreries	664 184,59	664 184,59	-
Banques	664 184,59	664 184,59	-
Cisses			-
	280 899 149,57	262 427 563,58	18 471 585,99

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES(ANAPEJE)

COMPTE DE RESULTAT FONDS D'EMPLOI EN MRU

COMPTE DE RESULTAT (PRODUITS)

31/12/2020

N° Cptes		CREDIT			Totaux au 31/12/2019
		Exploitat°	H.exploitat°	Totaux au 31/12/2020	
	DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION				
70	° SUBVENTION ETAT ° SUBVENTION ETAT POUR LE FONCTIONNEMENT	18 806 910,00		18 806 910,00	18 229 655,00
71				-	-
72				-	-
	Sous-total : productions	18 806 910,00	-	18 806 910,00	18 229 655,00
74	° Produits et profits divers				
76	° Subventions d'exploitation (et d'équilibre)				
77	° Produits financiers			-	-
78	° Reprises sur amortissements et provisions			-	-
	Solde débiteur : Perte			-	0
	TOTAUX	-		-	18 229 655,00
	DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
84	° Produits de cession d'éléments d'actif (84) ° Amortissements correspondants aux éléments cédés Solde débiteur: Moins value de cession				
	TOTAL			-	-
	DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT(85)				
82	° Résultat d'exploitation (solde créiteur)			4 542 807,30	306 910,00
82	° Résultat hors exploitation (solde créiteur)			-	
840	° Plus values de cession				
855	° Réintégration des plus values à réinvestir				
	Solde débiteur : Perte avant impôt				
	TOTAL			4 542 807,30	306 910,00
	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
	° Bénéfice avant impôt			-	
	Solde débiteur : Résultat net de la période (Perte)				
	TOTAL			4 542 807,30	306 910,00

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES(ANAPEJE)

COMPTE DE RESULTAT FONDS D'EMPLOI EN MRU

COMPTE DE RESULTAT (CHARGES)

31/12/2020

N° CPTES		DEBIT			
		Exploitation	Hors exploitation	Totaux au 31/12/2020	Totaux au 31/12/2019
	DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION				
	ET HORS EXPLOITATION (82 et 082)				
69	charges du fonds			-	-
691	° prospection	210 730		210 730	198 200,00
691	° stages de qualification	-		-	3 840 000,00
691	Inertion			-	378 000,00
691	honoraires experts	11 019 000		11 019 000	10 577 000,00
691	formation	100 500		100 500	198 728,00
691	suivi evaluation			-	20 000,00
692	Base de données DCS	1 572 200			
693	frais de gestion fonds	1 361 673		1 361 673	2 357 061,00
693	partenariat			-	353 756,00
	Sous-total : consommations intermédiaires	14 264 103	-	12 691 903	17 922 745,00
				-	-
	Solde créiteur : Bénéfice	- 14 264 103	-	14 264 103	306 910,00
	TOTAL	-	-	1 572 200	18 229 655,00
	DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION				
	D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
84	° Valeur des éléments cédés			-	-
	° Frais annexes de cession transférés				
	Solde créiteur:Plus value de cession				-
	TOTAL			-	-
	DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT (85)				
	° Résultat d'exploitation (solde débiteur)				
82	° Résultat hors exploitation (solde débiteur)				
849	° Moins-values de cession				
859	° Engagement à réinvestir				
	Solde créiteur:Bénéfice avant impôt			4 542 807	306 910,00
	TOTAL			4 542 807	306 910,00
	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
86	IMF/CA			-	-
86	° Impôt sur le résultat BIC			-	-
	Solde créiteur : Résultat net de la période (REPORT POSITIF)			4 542 807	306 910,00
	TOTAL			4 542 807	306 910,00

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES(ANAPEJE)

COMPTE DE RESULTAT AGENCE EN MRU

COMPTE DE RESULTAT (PRODUITS) AGENCE

31/12/2020

N°		CREDIT			
Cptes		Exploitat°	H.exploitat°	Taux au 31/12/2020	Taux au 31/12/2019
	DETERMINATION DES RESULTATS				
	D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION				
70	° SUBVENTION ETAT				
	° SUBVENTION ETAT POUR LE FONCTIONNEMENT				
71				-	
72				-	
	Sous-total : productions	-	-	-	-
74	° Produits et profits divers				
76	° Subventions d'exploitation (et d'équilibre)	38 986 010,00		38 986 010,00	36 243 529,10
77	° Produits financiers			-	-
78	° Reprises sur amortissements et provisions			-	-
	Solde débiteur : Perte			-	
	TOTAUX	38 986 010,00	-	38 986 010,00	36 243 529,10
	DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION				
	D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
84	° Produits de cession d'éléments d' actif (84)				
	° Amortissements correspondants aux éléments cédés				
	Solde débiteur: Moins value de cession				
	TOTAL			-	-
	DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT(85)				
82	° Résultat d'exploitation (solde créiteur)			-	
82	° Résultat hors exploitation (solde créiteur)			-	
840	° Plus values de cession				
855	° Réintégration des plus values à réinvestir				
	Solde débiteur : Perte avant impôt				
	TOTAL			-	
	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
	° Bénéfice avant impôt			-	
	Solde débiteur : Résultat net de la période (Perte)				
	TOTAL			38 986 010,00	36 243 529,10

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES(ANAPEJE)

COMPTE DE RESULTAT AGENCIE EN MRU

COMPTE DE RESULTAT (DEBIT)

31/12/2020

N° CPT ES		DEBIT			
		Exploitation	Hors exploitation	Totaux au 31/12/2020	Totaux au 31/12/2019
	DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION				
	ET HORS EXPLOITATION (82 et 082)				
60	Coût d'achat des marchandises vendues			-	-
	° Achats Matière	1 049 884,70		1 049 884,70	679 844,48
	° Variation des stocks de marchandises (+ ou -)				
60	Consommations en provenance de tiers			-	-
				-	-
	à ° Achats de matières premières et autres approvisionnements (éventuellement emballages)			-	-
	° Achats d'approvisionnements non stockés				
61	° Achats de sous-traitance			-	-
62	° Charges externes liées à l'investissement	2 154 945,28		2 154 945,28	1 857 945,28
63	° Charges externes liées à l'activité	1 290 936,48		1 290 936,48	1 615 246,00
	Sous-total : consommations intermédiaires	4 495 766,46	-	4 495 766,46	4 153 035,76
64	° Charges et pertes diverses	110 000,00		110 000,00	165 000,00
65	° Frais de personnel	33 355 451,00		33 355 451,00	30 900 700,00
66	° Impôts et taxes			-	-
67	° Charges financières			-	-
68	° Dotations aux amortissements et provisions	1 024 792,90		1 024 792,90	1 024 792,90
				-	-
	Solde créiteur : Bénéfice	-	-		
	TOTAL	38 986 010,36	-	38 986 010,36	36 243 528,66
	DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION				
	D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
84	° Valeur des éléments cédés			-	-
	° Frais annexes de cession transférés				
	Solde créiteur:Plus value de cession			-	-
				-	-
	TOTAL			-	-
	DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT (85)				
	° Résultat d'exploitation (solde débiteur)				
82	° Résultat hors exploitation (solde débiteur)				
849	° Moins-values de cession				
859	° Engagement à réinvestir				
	Solde créiteur:Bénéfice avant impôt			-	-
				-	-
	TOTAL			-	-
	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
86	IMF/CA			-	-
86	° Impôt sur le résultat BIC			-	-
				-	-
	Solde créiteur : Résultat net de la période (REPORT POSITIF)			-	-
	TOTAL			38 986 010,36	36 243 528,66